

Informations générales

Période	31/07/2026
Date de création du portefeuille	17/05/2024
Devise du portefeuille	EUR
Date de création de la part	17/05/2024
Devise de la part	EUR
Code ISIN	FR001400NQT8
Type de part	C2
Statut juridique	FCP
N° de portefeuille comptable	170097
Valorisation	Quotidienne
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Dépositaire	CACEIS Bank
Durée placement recommandée	3 ans
Heure de centralisation	12:00
Frais de gestion	0,25% TTC max
Commission de surperformance	non
SRI – Summary Risk Indicator	

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Valeur liquidative

Valeur liquidative	10 888,30
Actif net	107 708 496,46
Nb de parts	9 892,12

Orientation de gestion

L'objectif de gestion de LMDG IG FIX 2028 est d'offrir la performance d'un portefeuille constitué d'obligations de maturité 31 décembre 2028. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés ou souverains de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale à BBB-).

Duration

31/07/2026	1.82
------------	------

Rendement au pire

31/07/2026	3.16
------------	------

Rendement à maturité

31/07/2026	3.88
------------	------

Contact

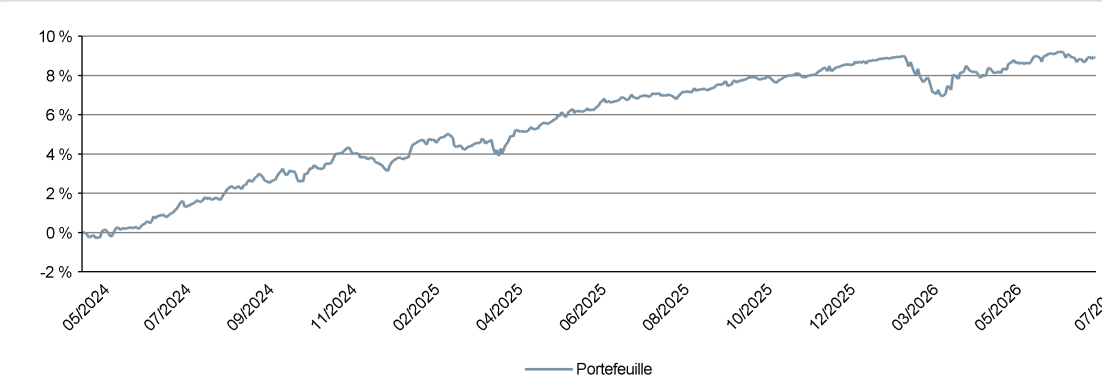
UBS LA MAISON de Gestion
contact@laimaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00



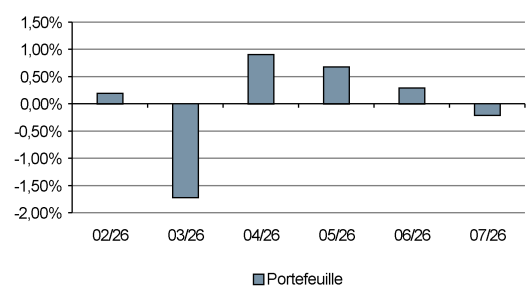
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	6 mois	Début de l'année	1 an	2 ans
Portefeuille	-0,21	0,76	0,11	0,37	1,88	7,36

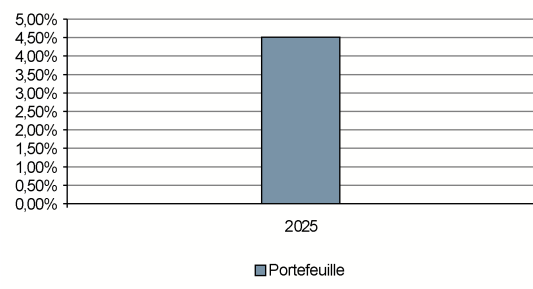
Evolution de la performance



6 derniers mois



6 dernières années



Indicateurs de risque

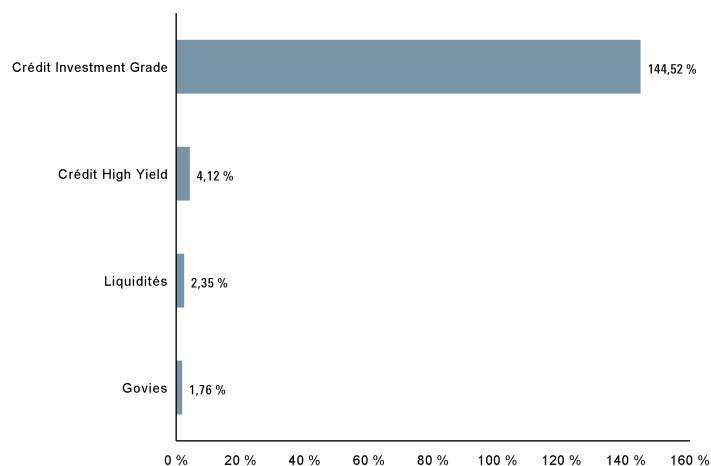
Indicateur de fréquence	1 an	Origine
Volatilité du portefeuille (%) *	1.75	1.84
Ratio de Sharpe du portefeuille *	-0.10	0.77

* Indicateur annualisé

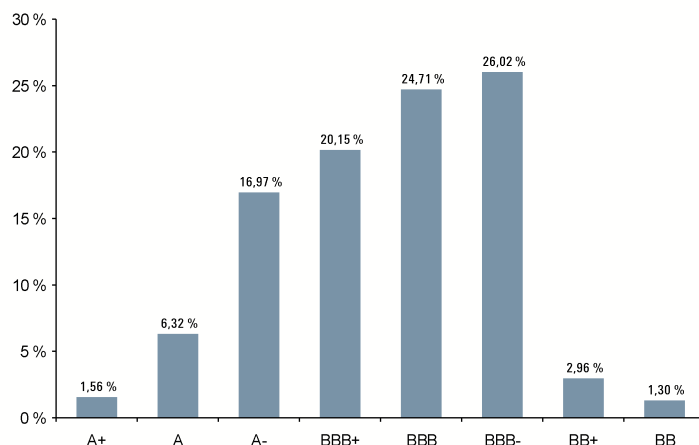
Commentaire de Gestion

Le mois de juillet a été marqué par un regain marqué des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Après les espoirs d'apaisement observés en juin, le conflit autour de l'Iran et du détroit d'Hormuz est entré dans une nouvelle phase d'incertitude. Les frappes américaines menées en réponse aux attaques contre le trafic maritime ont conduit au rétablissement d'un blocus du détroit et à la suspension de l'accord provisoire par Téhéran. Le trafic maritime s'est fortement contracté au cours du mois, tandis que les attaques en mer Rouge ont alimenté les inquiétudes concernant la sécurité des routes énergétiques mondiales. Sur le plan macroéconomique, les États-Unis ont continué d'afficher des signaux contrastés. L'inflation a ralenti plus rapidement qu'attendu, avec un indice CPI à 3,5 % en rythme annuel en juin contre 4,2 % le mois précédent. L'inflation sous-jacente a également décéléré à 2,6 %, confirmant la poursuite du processus de désinflation. En parallèle, les indicateurs d'activité sont demeurés plus résilients. Les enquêtes PMI américaines se sont établies au-dessus des attentes, tandis que le marché du travail reste équilibré malgré un tassement progressif de la confiance des consommateurs. Le PIB du deuxième trimestre a néanmoins légèrement déçu, progressant de 1,5 % en rythme annualisé. Dans ce contexte, la Réserve fédérale a maintenu son taux directeur à 3,75 % pour la cinquième réunion consécutive. Le ton adopté par le président Kevin Warsh est resté prudent et restrictif. Malgré les progrès observés sur l'inflation, la Fed continue de privilégier une approche dépendante des données et se tient prête à agir si les pressions inflationnistes venaient à réaccélérer. Les marchés ont perçu cette communication comme relativement restrictive, entraînant un mouvement de pentification de la courbe des taux américaine. Le rendement des obligations du Trésor américain à 30 ans a dépassé 5,20 %, son plus haut niveau depuis 2007. Les anticipations demeurent orientées vers un statu quo monétaire prolongé dans les prochains trimestres. En zone euro, l'environnement apparaît plus équilibré mais reste fortement influencé par les développements énergétiques. La Banque centrale européenne a laissé son taux de dépôt inchangé à 2,25 %. Si certains membres du Conseil ont envisagé une hausse des taux, l'absence de signes significatifs d'effets de second tour a conduit la BCE à maintenir le statu quo. Les indicateurs d'activité se sont améliorés au cours du mois, avec un rebond des enquêtes PMI à leur plus haut niveau depuis le début du conflit au Moyen-Orient. La croissance de la zone euro s'est également révélée plus robuste qu'anticipé au deuxième trimestre, avec une progression du PIB de 0,4 % en rythme trimestriel. En revanche, la remontée des prix de l'énergie a contribué à une légère réaccélération de l'inflation, qui est ressortie à 2,92 % en juillet contre 2,75 % en juin. Les marchés obligataires ont évolué dans un environnement moins favorable que lors des mois précédents. La remontée des prix de l'énergie, le maintien d'un discours prudent des banques centrales et la hausse des primes de risque géopolitiques ont entraîné une tension généralisée sur les rendements souverains. Le rendement du Bund allemand à 10 ans est passé de 2,86 % à 3,21 %, tandis que le rendement de l'OAT française à 10 ans est monté de 3,65 % à 4,00 %. Aux États-Unis, le Treasury à 10 ans a progressé de 4,47 % à 4,73 %. Malgré ces incertitudes et la volatilité sur les rendements souverains, les primes de crédit sont restées stables sur le mois avec un resserrement de 1 pb pour le segment investment grade en € et un écartement de 3 pbs pour le segment high-yield. Les marchés du crédit affichent donc de bonnes performances à fin juillet sur l'année : +0,35 % pour l'investissement grade et +1,64 % pour le high-yield. En comparaison, le marché de la dette souveraine en euro affiche une performance de -0,39 % sur la même période.

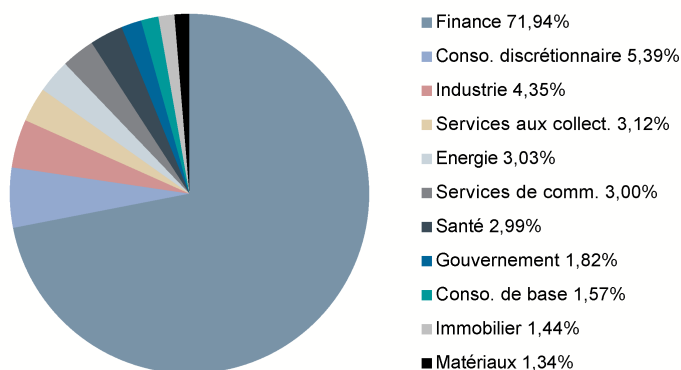
Répartition par classes d'actifs



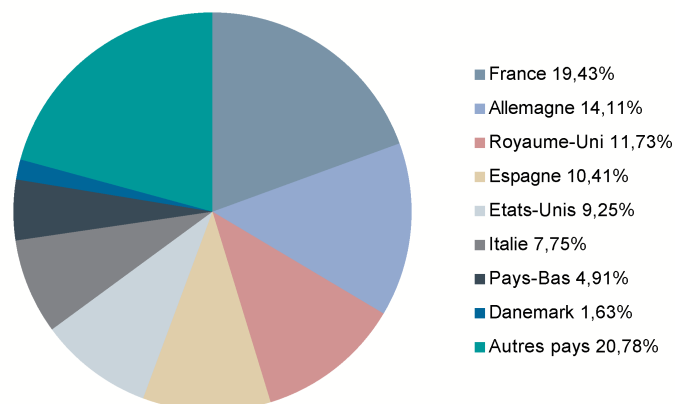
Répartition par notations de la poche obligataire



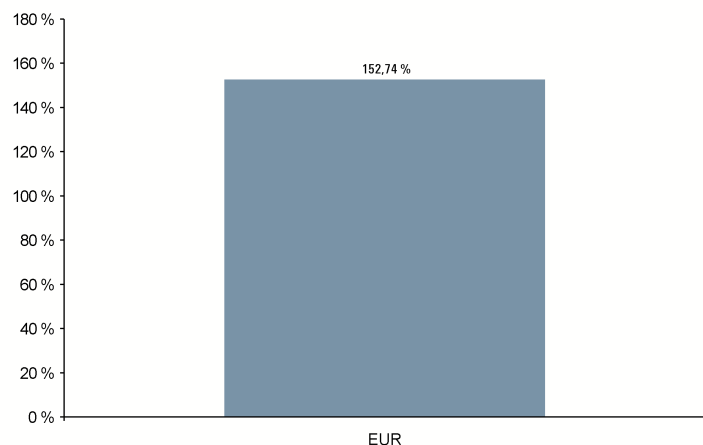
Répartition sectorielle de la poche obligataire



Répartition géographique de la poche obligataire



Répartition par devises



TOP 10 principales positions

Poids (% actif net)		
STELLANTIS NV 3.375% 19-11-28		2,15%
BELFIUS SANV 1.25% 06-04-34		2,12%
MUNICH RE 3.25% 26-05-49		1,92%
ROMA GO 5.5 09-28		1,76%
ERSTE GR BK 4.0% 07-06-33 EMTN		1,75%
BANC SA 5.75 08-33		1,73%
CA 5.5% 28-08-33 EMTN		1,72%
NIBC BANK NV 6.0% 16-11-28		1,70%
OTP BANK 4.75% 12-06-28 EMTN		1,69%
BK IREL 4.625 11-29		1,68%
		18,22%

Glossaire

Volatilité :

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos" :

Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité :

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité :

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendement au pire :

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseur sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie Investment Grade :

La catégorie Investment Grade correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie High Yield (Haut rendement - spéculatif) :

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICl, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.